

Port d'attache

le magazine des Port de Boucain.e.s

*Nous vous souhaitons
un Joyeux Noël!*



ZOOM ARRIÈRE



VIVRE. PAS SURVIVRE !

Une colère sociale s'installe. Paroles Port de Boucaines en direct du mouvement.

La nuit et le froid sont tombés depuis longtemps, maintenant la pluie s'y met. « De toutes façons, à la maison il fait aussi froid, le chauffage on ne le met pas avant Noël », s'insurge Patrick qui n'en finit plus de distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres pour gagner sa vie et qui a choisi de passer sa nuit sur un barrage. Lors de la manifestation à Marseille, un couple de Port de Boucains soulignait : « Nous avons chacun un salaire, on nous appelle la classe moyenne, mais à force de nous ponctionner sur la CSG, d'augmenter les taxes, nos fins de mois commencent à être difficiles aussi ». Tels sont les leviers de cette tempête sociale qui depuis mi-novembre s'empare de toute la France. « Alors on lâchera rien ». Les gilets jaunes commencent et puis la CGT, et les territoriaux, les lycéens, les infirmières, les portuaires et puis les profs, et puis les ambulanciers, et puis... et puis ensemble. « On partage les mêmes difficultés », alors petit à petit, les revendications convergent, de jour en jour les points de blocage se multiplient. Lavéra, Fos, Moralès, Auchan, Trapil, les ports... « On ne veut pas embêter les gens en paralysant tout. On veut juste toucher les grands actionnaires et leurs multinationales... Peut être que Macron nous écouterait ce sont ses amis... » Ainsi, tout est dit ou presque. Pas besoin d'un

très long discours, le langage commun suffit : « Il faut arrêter de nous tromper avec des 'à toi la salade à moi le poulet' ». Un agent territorial souligne : « la preuve, à Port de Bouc, Carrefour a reçu de l'argent pour créer des emplois, mais a préféré fermer le Carrefour Contact de la Respélido pour en faire bénéficier les actionnaires... » Tout en exprimant sa propre souffrance, chacun trouve les mots pour dénoncer la violence gouvernementale. « Supprimer l'Impôt Sur la Fortune des uns pour alourdir la pauvreté des autres, c'est nous tourner le dos », s'insurge une retraitée qui suit les informations à la télévision. Dommage, d'ailleurs que les infos ne montrent pas aussi les actes de solidarité sur les barrages. Car oui, ceux qui ne peuvent pas y être sont présents par des gestes et de la nourriture qui réchauffent. En ce jour du 6 décembre, le premier ministre vient d'annoncer l'arrêt de la taxe carburant... mais désormais il en faut bien plus que ça. « Et en plus ils veulent nous faire prendre des vessies pour des lanternes, nous on continue... », s'exclame un citoyen aux couleurs multiples... Il n'a pas le temps de le dire qu'une opération escargot se met en place sur la RN 568.

ÉDITO

À l'heure où j'écris ces lignes, des milliers, voire des millions, de citoyen.ne.s en souffrance exigent de pouvoir vivre dignement.

Prise à la gorge par l'augmentation du coût de la vie, par la baisse du pouvoir d'achat et de notre « pouvoir de vivre », la population en colère exprime la détresse d'un peuple exténué de devoir payer chaque mois davantage sans récolter les fruits du progrès. Collectivement, nous partageons des doléances communes comme la baisse du prix du carburant, le relèvement conséquent du Smic et des salaires, le renfort des services publics solidaires et plus largement, une vraie justice sociale et fiscale. Cette mobilisation diverse et rassemblée mérite soutien, participation et respect. Notre municipalité y apporte une solidarité active. Une solidarité d'autant plus forte que les coupes budgétaires dans le budget communal imposées par le gouvernement Macron ont des conséquences douloureuses sur notre population et sur notre territoire. C'est aussi la raison de notre engagement.

Mais colère et désarroi ne peuvent que s'amplifier devant l'absence de réponses crédibles du chef de l'Etat et de ses représentants nationaux et locaux. Malgré le soutien grandissant des citoyen.ne.s aux revendications syndicales et citoyennes, il persiste dans le mépris. Le spectacle d'un gouvernement qui n'a d'yeux que pour les multinationales et leurs actionnaires exaspère à juste titre la majorité de la population française qui s'estime trahie par la République.

Depuis fort longtemps, nous vous alertons sur les dérives gouvernementales qui, comme avant la Révolution française, « prennent aux pauvres pour donner aux riches ». En effet, alors qu'il rogne l'ensemble des prestations sociales, le gouvernement supprime l'ISF, double le CICE et refuse de s'attaquer en profondeur à l'évasion et aux niches fiscales. Ces méthodes sont indignes des valeurs républicaines, je les condamne fermement. Il est temps d'utiliser l'argent au service de l'Homme et de son bonheur. À quelques jours des fêtes de fin d'année, je vous souhaite d'éprouver le bonheur de se retrouver en famille et entre ami.e.s, de partager du réconfort et de la chaleur auprès des vôtres. Nous y puiserons un nouveau souffle, pour poursuivre ensemble nos actions collectives. Je souhaite que notre mobilisation commune soit le levier d'un avenir humaniste.

Avec tout mon dévouement,
Patricia Fernandez-Pédinielli

COUP DE COLÈRE DU MOIS !

Le ministère ferme une section professionnelle...

Difficile de comprendre la décision prise par le ministère de l'Éducation nationale et le Rectorat de fermer la filière Gestion Administration au lycée Mongrand de Port de Bouc. Filière phare de l'établissement, cette fermeture supprime un élève sur 5 (obligé d'étudier ailleurs), un nombre considérable d'enseignant.e.s et remet en cause tout un ensemble de projets enrichissants pour la jeunesse. Alors que la Ville se bat pour accroître les offres d'éducation et de formation à Port de Bouc, fermer cette section équivaut à priver des jeunes d'une possibilité d'étude en baccalauréat. Malgré une audience au Rectorat, cette décision a été maintenue. Parents d'élèves, lycéen.ne.s et enseignant.e.s ont aussitôt

déclenché une opération « Lycée mort » pour alerter la population et marquer leur désaccord. Face au refus persistant, l'action continue.



SOMMAIRE

SERVICES PUBLICS : ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI : MISSION POSSIBLE

PAGES 04-05

DOSSIER : NOËL CHEZ NOUS

PAGES 07 À 11

ACTUALITÉ : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST NOTRE CULTURE

PAGES 12 À 17

SANTÉ : POUVOIR SE SOIGNER ?

PAGES 18-19

CULTURES ET ANIMATIONS

PAGES 20-21

INFOS VILLES

PAGES 22-23

AGENDA

PAGE 27

Accompagner vers l'emploi

MISSION POSSIBLE

Café de l'emploi, matinale de l'emploi, découverte des métiers, projets... Ces dispositifs existent à la Maison des Services au Public. Rencontre avec Kamel Khafif, chargé de mission à la Direction Emploi Formation Insertion.



Vous pouvez trouver Kamel Khafif au premier étage de la Maison des Services au Public, rue Charles Nèdelec. Son poste ? Chargé de mission à la Direction Emploi Formation Insertion. À la demande de la Ville, Kamel a été missionné par le Conseil de Territoire du Pays de Martigues (et maintenant par la Métropole Aix Marseille Provence) pour s'occuper de la thématique de l'emploi à Port de Bouc. Kamel occupe ce poste depuis plus de 2 ans maintenant. Il travaille en coordination avec tous les acteurs du secteur de l'emploi et de la formation afin d'imaginer ensemble de nouvelles actions pour aller à la rencontre des publics. « Par exemple, nous avons mis en place des permanences de la Mission Locale dans les centres sociaux, organisons des événements réguliers autour de l'emploi afin d'être au plus près des demandeurs d'emploi et de leurs besoins » informe Kamel.

Le café de l'emploi

Tous les 2^{èmes} lundis du mois, Kamel organise un « café de l'emploi ». Réunissant les quatre centres sociaux de

la ville, l'Association pour l'Éducation Cognitive et le Développement (AECD), l'Unité de Formation des Apprentis Henri Rol Tanguy (UFA), le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Pôle insertion, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), ces sessions d'échanges en interne leur permettent de travailler tous ensemble en cohérence et de faire part de leurs problématiques pour répondre de la meilleure des façons aux demandeurs d'emploi qui s'adressent à eux.

La matinale de l'emploi

La première matinale du territoire du Pays de Martigues a été organisée le 17 octobre dernier à la salle Gagarine. Ces matinales sont organisées par la Mission Locale, en partenariat avec le PLIE, le Chantier insertion et Pôle Emploi tous les 3^{èmes} mercredis du mois en alternance sur tout le territoire. « L'objectif est très simple : créer un moment de rencontre entre les demandeurs d'emploi et une entreprise qui recrute », présente Kamel Khafif.

Cette matinale permet de présenter des



AGENDA :

Jeudi 20 décembre
Information collective sur la Validation des Acquis de l'Expérience animée par l'AFPA et le GRETA à la Maison des Services au Public.

postes à pourvoir aux demandeurs d'emploi. Une entreprise vient présenter en 15mn son activité puis fait passer des « job dating ». « Les personnes présentes ont un profil qui a été ciblé par les professionnels : elles sont envoyées par Pôle emploi ou la Mission Locale car elles sont intéressées par le secteur d'activité et les offres d'emploi proposées par l'entreprise », affirme Cathy Vaxès, directrice de la Mission Locale. « L'avantage de cette matinale est double : les jeunes rencontrent directement l'employeur qui recrute et les entreprises rencontrent le maximum de demandeurs d'emploi en un minimum de temps. À la première matinale, c'est l'entreprise ORTEC qui est venue proposer 5 postes à pourvoir aux 24 personnes présentes ».

Atelier de découverte des métiers

Le but de cet atelier est de susciter des vocations et/ou de donner de l'information. Le public ciblé par ces ateliers est constitué de personnes sans projet professionnel précis ou intéressées par le secteur mais qui manquent de connaissances sur les conditions et les missions de ce travail. Cet atelier peut aussi bien être animé par une entreprise que par un organisme de formation.

Ces ateliers se déroulent environ dix fois par an : les métiers de la sécurité, de la gendarmerie et de la propriété ont déjà été présentés.

LA MISSION LOCALE DANS LES CENTRES SOCIAUX

Fatima FERRER, intervenante

- Centre social Jacques Brel :
jeudis pairs de 10h30 à 12h
- Centre social Nelson Mandela :
jeudis impairs de 10h30 à 12h

Dorine ARONICA, intervenante

- Centre social Fabien Menot :
mardis pairs de 13h30 à 15h30
- Centre social Lucia Tichadou :
mardis impairs de 13h30 à 15h30

CONTACT

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

rue Charles Nèdelec
13110 Port-de-Bouc
Tél. : 04.42.40.65.67

Accueil sur rendez-vous :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

1
MATINALE
& UN CAFÉ
DE L'EMPLOI
PAR MOIS

1
PERMANENCE
PAR SEMAINE
DANS LES
CENTRES
SOCIAUX



“

J'accueille les publics tous les jours sur rendez-vous. Je suis également en relation avec le Point Accueil Jeunes (PAJ) de la Ville. Mon expérience d'éducateur sportif et auprès des jeunes sur le terrain m'apporte une bonne connaissance des problématiques de la jeunesse. Cela facilite le travail auprès des 18-25 ans ».

Kamel Khafif, chargé de mission emploi, formation, insertion



TRAVAUX DE PROXIMITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Prévus au programme « des travaux dans les écoles 2018 » et financés par le Conseil départemental, des travaux ont été réalisés à l'école Victor Hugo. Pour la maternelle, deux préaux ont été installés dans la cour. De couleur blanche, ils permettront d'abriter les enfants en cas de pluie ou de fort soleil. Côté élémentaire, le sol a été rénové et les murs ont été repeints. Dans d'autres écoles aussi, de nouveaux aménagements ont été réalisés comme la création d'une nouvelle classe RASED* à Anatole France, le remplacement des rideaux occultants à Anatole France et Jean Jaurès et la reprise du sol à Lucia Tchadou.

*Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.



DES AMÉNAGEMENTS CITOYENS

Longeant la maison de retraite Presqu'île et la nouvelle résidence du Port Marceau, la rue Albert Rey est une ligne droite en plein cœur du quartier de la Lègue. A la demande des habitants, le service municipal de la citoyenneté a organisé une rencontre le 14 novembre dernier avec l'adjointe municipale au cadre de vie, Béatrice Giovanelli.

Ensemble, ils ont discuté de la possibilité de mettre en place une circulation à sens unique, qui irait de l'avenue Maurice Thorez à la Maison de retraite la Presqu'île.

Ceci permettrait de créer des places de stationnement longitudinales* de part et d'autre de la voie et de répondre à la demande des riverains d'augmenter le stationnement dans ce secteur.

*dans le sens de la longueur



ENVISAGEONS LE QUARTIER ENSEMBLE

Lors de la réunion de quartier d'Unia du 17 novembre, des habitants de la rue des Arbousiers ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. « Nous manquons cruellement de places pour se garer et il arrive que le service de ramassage des déchets ne puisse pas passer à cause du stationnement des véhicules. Nous avons réuni tous les voisins pour en parler et nous aimerions si possible faire enlever l'aire de jeux qui existe pour la remplacer par du stationnement ».

Face à cette proposition, le maire a demandé l'organisation d'une rencontre citoyenne avec les habitants de la rue, l'élue à l'environnement Marc Depagne, les services municipaux et le service métropolitain de la collecte des déchets. Le 29 novembre, celle-ci a eu lieu et à l'unanimité les habitants ont demandé la suppression de l'aire de jeux pour créer du stationnement. Les travaux devraient démarrer début janvier 2019.

En ce qui concerne le ramassage des déchets, les agents de la collecte ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas remplacer à l'heure actuelle le camion benne par un plus petit. Ils ont demandé aux habitants de mieux organiser leur stationnement pour faciliter le passage de la collecte tel qu'il se fait aujourd'hui.

Noël chez nous



Originellement, Noël est lié à la renaissance du soleil lors du solstice d'hiver. C'est une fête romaine qui, aujourd'hui, est devenue un jour férié dans de nombreux pays dans le monde, permettant ainsi la réunion de la famille autour d'un bon repas ou d'échanges de cadeaux. À Port de Bouc, Noël a toute sa place car elle véhicule les valeurs du partage, de la famille et de la solidarité.

Chez nous, les habitant.e.s, les commerçant.e.s, les structures culturelles et sociales, les seniors, les enfants et la municipalité s'investissent personnellement pour apporter de la joie collectivement. Mais comment ?

En réalisant des peintures de Noël sur leur devanture, en décorant de lumières leur balcon ou leur jardin, en offrant la pompe à l'huile lors de Noël en Fête, en organisant le Noël des Mômes, en offrant des spectacles qui font rêver les enfants, en posant des sujets lumineux dans la ville, en proposant un marché de Noël et un goûter à tous les seniors... C'est toute cette magie qui opère ensemble afin que nous passions de bonnes fêtes ! Joyeux Noël Port de Bouc !



Maison de la famille Chabinaud

Balcon de la famille Garcia

Maison de la famille Lapraku

Des faisceaux de bonheur

La ville s'illumine au 1^{er} décembre durant la période des fêtes. Le service de l'éclairage public fixe pas moins de 300 sujets lumineux partout dans les grandes artères de Port de Bouc, mais aussi dans les quartiers. Père Noël, gui, bougie, sapin ou encore étoiles filantes, les sujets nous rappellent que Noël n'est pas très loin...

Mais ce qui fait avant tout le charme de Port de Bouc à Noël, c'est bien les décorations lumineuses des habitants et toutes leurs créations. Certains Port de Boucains illuminent toutes leurs façades, d'autres, décorent leur balcon et à l'intérieur de certaines chaumières il y a des merveilles cachées comme des crèches traditionnelles et revisitées ou encore, des villages entiers de Noël. La ville apprécie hautement l'implication des habitants durant les fêtes et c'est pour cette raison qu'existe depuis maintenant plusieurs années le Concours des crèches, balcons et jardins lumineux.

Organisé par l'Office de tourisme de Port de Bouc, le concours permet de mettre en avant les créations lumineuses des habitants pour valoriser l'embellissement de la ville et favoriser un partage des savoirs.

Pour ce dossier spécial Noël de Port d'Attache, quatre participants au concours nous ont ouvert les portes de leur demeure « illuminée ».

« On attend ces fêtes avec impatience »

Pour la première fois cette année, M. et M^{me} Garcia et leurs deux garçons Kenzo et Liam participent au concours de l'Office de Tourisme. « C'est la deuxième année que l'on décore notre balcon mais cette année on c'est dit allez au tente ! On le fait surtout pour les enfants car nous aimons les fêtes de Noël et nous les attendons avec impatience ! », explique M^{me} Garcia.

Kenzo, 5 ans, adore les illuminations de Noël. « J'ai aidé un peu papa », sourit-il. Mais ce qu'il

préfère par dessus tout c'est admirer les maisons et les balcons illuminés dans la ville. « Chaque soir, on fait le tour en voiture pour regarder les illuminations et les enfants adorent ! Je trouve cela super de participer à la vie de la ville car l'esprit de Noël c'est important et surtout par les temps qui courent », ajoute la jeune maman. Fidèle au Noël en Fête, la famille Garcia a participé à la parade et au feu d'artifice cette année. Un avant-goût de Noël que Kenzo a bien l'intention de célébrer : « Mon vœu c'est que tous les enfants et leurs parents fassent la fête pour Noël ! ».

« Perpétuer la tradition »

Depuis plus de 15 ans, Felix, habitant des Aigues-Douces réalise des crèches provençales. « Après avoir arrêté de fumer, je me suis découvert une passion pour les crèches et les santons. J'ai acquis une grande collection au fil du temps et aujourd'hui je réalise un village provençal sur près de 7m² ».

Dans son village très réaliste, 80% de ses santons sont peints à la main, ainsi que les décors qui nécessitent environ une semaine de montage et des mois de préparation. « Je participe au concours de l'Office depuis 3 ans car je trouve qu'il y a une sorte de respect et de transmission à travers cette réalisation. En faisant mon village, je perpétue la tradition tout en la faisant évoluer entre passé et présent. J'aime innover en incluant des nouveaux personnages comme cette année avec l'ajout de mes santons mariés », précise Felix. L'an dernier, Felix a remporté le prix du plus beau « village de Noël ». Il remet son titre en jeu en

2018 pour le plus grand plaisir de la féerie de Noël.

« M. et M^{me} Noël »

À l'entrée de leur maison illuminée, située rue Maréchal Joffre, Patricia et Philippe Chabinaud ont installé une boîte aux lettres pour M. Noël, alias le Père Noël. « On a fait ça cette année et depuis on reçoit presque chaque jour des lettres d'enfants. Cela nous touche car ils nous disent qu'ils aiment notre maison et qu'elle les fait rêver », confie Philippe. Bien rangés dans un classeur, ces petits mots d'enfants s'ajoutent aux visites récurrentes qu'ils reçoivent. « Les enfants sonnent souvent à la maison, ça nous fait rire. Ils sont impatients de voir nos lumières quand approchent les fêtes. Rien que pour ça, ça nous donne envie de nous surpasser avec ma femme chaque année car on adore ça, la magie de Noël ! ».

Et ça se voit ! Spécialistes des « tubes » et des « led », Philippe et Patricia réalisent des illuminations de Noël depuis plus de 10 ans. À l'extérieur comme à l'intérieur de leur maison, les faisceaux de Noël sont partout. Un village de Noël et une crèche provençale entourent leur grand sapin. Des mois de préparation pour un résultat féérique. « Heureusement que la maison est petite, sinon on ne s'arrêterai plus ! », confie Philippe en souriant.

Et même si leurs enfants sont grands, il leur tient à cœur de décorer pour Noël. « On ne fait plus rien pour les fêtes de nos jours. Pourtant, en décorant un peu, même si cela nécessite un budget et une légère augmentation de la consommation d'électricité, on peut apporter beaucoup de joie et de convivialité dans son quartier ». D'ailleurs, c'est grâce à Nicole la voisine d'en face, qu'ils se sont inscrits au concours de l'Office de Tourisme il y a 3 ans. « Elle nous a incité à participer et on y a pris goût ! Et je trouve que c'est important également de voir les créations lumineuses des autres pour apprendre et échanger sur les techniques ».

Cette année, « M. et M^{me} Noël » ont rajouté une dizaine de personnages et des lumières pour encore plus de magie sur leur maison que vous pouvez admirer chaque soir à la tombée de la nuit.

« Nos fêtes préférées »

Dans la catégorie « Jardin lumineux » du concours de l'Office de tourisme, il y a une maison aux Jardins de Louis qui a remporté le premier prix durant plusieurs années. Éblouissante au loin, elle l'est encore plus de près lorsque l'on pousse la porte du jardin féérique de M. et M^{me} Lapraku. « On fait ça pour le plaisir avant tout car ce sont nos fêtes préférées ! Nos familles faisaient ça, nous l'avons fait avec nos filles et aujourd'hui nous continuons cette tradition avec nos petits-enfants », confie M^{me} Lapraku. Contactée par l'Office de Tourisme il y a 4 ans, la famille a décidé de participer mais juste pour les valeurs de partage. « À l'époque, où nous habitons Martigues nous décorions beaucoup notre balcon déjà. Nous rêvions à Port de Bouc pour continuer cette tradition des lumières de Noël. Nous ne faisons pas le concours pour gagner, mais juste pour le plaisir de partager cette féerie de Noël ».

Avec son mari, M^{me} Lapraku imagine chaque année une composition lumineuse en rajoutant parfois des lumières ou des sujets. « Cet investissement en vaut la peine d'autant plus que nous utilisons des LED ce qui consomment très peu. Nous allumons la maison le soir et le matin très tôt pour que tout le monde puisse en profiter. C'est notre plaisir à nous ». Après des mois de préparation et de montage, la famille peut enfin profiter de son « petit château » de lumières en attendant le 25 décembre au coin du feu.

« Ce que je souhaiterai pour Noël et les Noëls à venir c'est que chaque maison essaye de s'illuminer même un petit peu pour que nous partagions tous ensemble cette magie qui nous unit tant en cette fin d'année ».



Village provençal de Felix



Noël dans les centres sociaux

Chaque année, les centres sociaux participent à la magie de Noël pour le plus grand bonheur des enfants. Décorations de Noël, ateliers manuels, bourse aux jouets... les équipes et les bénévoles se mobilisent pour faire briller les yeux des petits comme des grands.

Noël avant l'heure !

Le centre social Jacques Brel a choisi de fêter Noël dès le 12 décembre avec ses petits de 3 à 11 ans. Concours de dessins sur le thème de Noël, atelier pâtisserie, ateliers manuels pour fabriquer boules, bonhommes de neiges et autres sujets, décorations du sapin traditionnel... « *Les enfants sont mis à l'honneur pendant toute la période de Noël* », se réjouit Nadia, référente famille au centre social. « *Ils ont les yeux qui brillent grâce aux illuminations dans la ville, ils sont contents de venir chercher leur place de cinéma offerte par la municipalité... ils rêvent... Noël c'est féérique. Durant cette journée, on a travaillé avec leur imagination : nous les avons fait dessiner, fabriquer des guirlandes, des boules, nous leur avons raconté des histoires autour du Père Noël que tous ces petits attendent avec impatience... On ne peut pas passer à côté de cette période magique* ».

Noël solidaire

Depuis plus de 20 ans, le centre social Lucia Tichadou mène une action de solidarité envers la halte-garderie Sol en Si de Marseille durant les fêtes de Noël. Sol en Si (SOLidarité ENfants SIda) est une association reconnue d'utilité publique qui accompagne les familles atteintes du VIH. « *Je me souviens à l'époque des opérations « couches » que nous stockions dans nos structures. Avec le temps, les haltes-garderies Sol en Si ont fermé mais nous continuons d'aider la seule qui existe encore* », explique Michèle Botella, animatrice au centre social. Pour récolter des fonds et acheter des cadeaux de Noël à environ 30 enfants de 0 à 5 ans, les enfants du centre social et leurs parents se mettent en quatre. « *Nos mamans ont fait des gâteaux que nous vendons* », confie une fillette. Très investis pour la cause, les enfants partent chaque année dans la ville avec leurs boîtes de gâteaux sous le bras. « *Même si je ne suis pas de leur famille, je suis leur parrain de cœur car ils n'ont pas la chance d'avoir des cadeaux comme nous à Noël* », conclut un petit Port de Boucain.

Une kermesse pour Noël

Le centre social Nelson Mandela a ravi les petits et grands du quartier avec une grande kermesse. L'après-midi, les rues du quartier étaient barrées... et pour cause : elles étaient occupées par les châteaux gonflables et autres jeux de kermesse pour le plus grand plaisir de tous et toutes. Après le goûter, la fête s'est poursuivie à l'intérieur avec deux spectacles de danse, la lecture de deux contes de Noël et surtout... point d'orgue de la journée... l'arrivée du Père Noël et sa traditionnelle distribution de cadeaux. **Ce mercredi 19 décembre, les familles locataires de 13Habitat et les enfants du centre iront voir le grand cirque de Noël de Marseille dont les places ont été offertes par le bailleur. Et le 21 décembre, le centre continuera de participer à la magie de Noël avec un repas convivial dans le cadre de sa table d'hôtes mensuelle à laquelle tout le monde peut se joindre (tarif 10€ - réservation obligatoire au 04 42 40 05 61).**

Des jouets pour tout le monde !

Comme chaque année, le centre social Fabien Menot a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets. Et les habitant.e.s ont bien joué le jeu. Les jouets déposés les 3 et 4 décembre ont été achetés à un prix dérisoire par les familles les 5 et 6 décembre. « *C'est une institution dans le quartier et dans la ville. Les gens attendent la bourse aux jouets du centre social avec impatience et nous avons des gens des villes environnantes qui viennent donner et acheter des jouets. Cette initiative a tout son sens au centre social car elle est entièrement portée par une dizaine de bénévoles qui s'occupent de tout. Nous n'intervenons quasiment pas. Elles accueillent les donateurs, réceptionnent les jouets, s'occupent de la vente...* », se réjouit Catherine Festas, directrice du centre social.

Cette initiative a également une dimension éco-citoyenne puisqu'elle permet de donner une deuxième vie aux jouets que les enfants ne veulent plus.

Noël culturel

Les structures culturelles de la ville ont elles-aussi permis aux Port de Boucaines et Port de Boucains de vivre la magie de Noël. Au cinéma, au centre d'arts plastiques, au théâtre, au conservatoire et à la médiathèque le programme diversifié permet à tout le monde d'en profiter !

La ville aime Noël

Au-delà des fêtes de Noël organisées pour la population début décembre, la Ville s'attache particulièrement à offrir de la magie et du rêve aux enfants de Port de Bouc. Ainsi, conservant cette longue tradition municipale, la Ville offre chaque année un spectacle de théâtre et un film au cinéma à tous les enfants des écoles maternelles et primaires. « *Ceux sont pas moins de 724 maternelles et 1073 élémentaires qui bénéficient de cette sortie culturelle chaque année à Noël. Nous varions entre le théâtre et le cinéma pour une offre culturelle variée. Nous participons également, au travers d'une petite aide, aux sorties et voyages de fin d'année des écoles. Nous mobilisons donc beaucoup de moyens durant cette période en prenant également à notre charge le transport des enfants* », explique M. Follé, directeur des Affaires scolaires. Cette année, le « Petit conte sous la neige » au Méliès et le « Carmen Ba-leine » au Sémaphore ont remporté un franc succès !



Le Grinch !!!

Chaque année, pour le Noël des Mômes, la ville offre également une séance gratuite de cinéma à tous les enfants de la ville (hors scolarité) jusqu'à 12 ans. Sept séances sont proposées sur 3 jours pour qu'un maximum d'enfants en profitent. Les habitant.e.s récupèrent leurs places gratuitement à l'Office de Tourisme, à l'AJès ou dans les centres sociaux de la ville. Cette année, c'est le Grinch qui a envahi la salle du Méliès avec sa mauvaise humeur légendaire. Réalisé par « les méchants créateurs », des Minions, le Grinch qui veut dire « le grincheux » au Québec a fait rire bien des petits « Chous ».



La musique pour la bonne cause !

Noël est aussi symbole de solidarité, d'entraide et de fraternité. Et le conservatoire Hubert Gamba perpétue la tradition chaque année avec son concert au profit du Téléthon qui a eu lieu samedi 8 décembre. Au programme : la chorale des enfants, la classe de musiques actuelles et les classes de piano et autres instruments. L'entrée du concert était libre mais les spectateurs étaient invités à faire un don au profit de l'association qui soutient la recherche et la découverte de traitements innovants contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.

Un jean pour Noël ?

Le samedi 15 décembre, le centre d'arts plastiques Fernand Léger a lui aussi mis la main à la pâte pour fêter Noël avec un atelier sur toute la journée et pour toute la famille. Véronique Rosingana a proposé de travailler la matière textile du jean pour confectionner des tableaux et des objets dans une dynamique artistique et ludique. Les sujets pouvaient s'inspirer de la période de Noël ou bien faire l'objet de cadeaux originaux à confectionner pour les fêtes.

« Noël autour du monde »

La médiathèque Boris Vian propose des activités autour de Noël, du 12 au 19 décembre. Pour ce Noël 2018, c'est « autour du monde » que cette fête sera célébrée. Tous les Pères Noëls du monde seront passés en revue et des ateliers artistiques et créatifs seront organisés. « *Nous allons proposer aux enfants des ateliers illustration, céramique, mais aussi la réalisation d'une piñata comme le veut la tradition au Mexique ou encore, des créations de Noël à base de capsules colorées de café* », explique Anne-Claire Avril, en charge du secteur jeunesse de la médiathèque.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : C'EST NOTRE CULTURE

Protéger le présent pour assurer nos lendemains, c'est concrétiser des orientations économiquement, écologiquement et socialement durables. Tour d'horizon d'actions en cours.

Lors d'une rencontre citoyenne, une jeune fille soulignait sa méconnaissance de la définition de l'écosystème. Nous sommes tous un peu dans le même cas. Ces incompréhensions méritent que l'on s'y attarde. C'est un environnement et des êtres vivants qui, par leur vie côte à côte, permettent le maintien et le développement de la vie. C'est le respect essentiel entre l'Homme, l'Animal et leur habitat : la nature, la terre, la mer, la forêt, le caillou...

Quand un environnement disparaît, il entraîne la disparition des espèces qui y vivent. Quand une espèce disparaît, elle risque d'entraîner la disparition d'une autre espèce. Connaître la définition c'est bien mais encore faut-il que tout le monde prenne conscience de devoir se plier à des règles élémentaires de respect. Depuis des décennies, Port de Bouc s'attache à préserver tout ce qui donne la vie. Bien sûr, lorsque l'équipe de René Rieubon s'attela à classer Castillon en forêt domaniale intouchable et quand elle

s'est battue pour interdire aux industries de la zone de Fos tout rejet pollueur, le terme de développement durable n'était pas né...

« Mais il s'agissait déjà de cela », souligne Madame le maire dont un des combats actuels est de revitaliser la zone de Caronte à partir d'économie propre : « Lorsque Azur Chimie a fermé ses portes, combien d'entreprises se sont présentées pour traiter des boues polluées ? Nous avons été catégoriques et avons décidé de dépolluer le site pour permettre des investissements respectueux de la terre, de la mer et des hommes. Les projets autour de la filière mer en font partie. Plus largement, c'est définir des orientations économiquement, écologiquement et socialement durables. Solliciter un environnement serein, c'est donc s'employer à le cultiver de la maison au travail en passant par les chemins de traverses ». Ainsi, le projet de la promenade Cassin est soumis à concertation actuellement.

Faire de la Promenade René Cassin un havre de Paix

Ici tous les chemins mènent à la mer... En abordant un nouveau souffle, la promenade Cassin nous y accompagnera à travers un sentier de verdure.

Bien triste aujourd'hui cette promenade qui va de la rue de la République, passe sous le Pont de l'avenue Maurice Thorez, et nous conduit à l'école Victor Hugo, à la médiathèque et à la plage des Aigues Douces... Si hier elle donnait rendez-vous aux amoureux, aujourd'hui le passage sous le pont les ferait fuir. Pourtant, des dizaines de Port de Boucain.e.s l'empruntent et lui souhaitent des couleurs.

« Dans sa partie arborée, elle reste agréable. Par contre, sous le pont, elle fait peur », souligne une résidente qui l'utilise comme raccourci pour se rendre au marché du Canal. Idem pour un habitant du centre-ville, qui va à la plage : « À croire que certaines personnes n'ont rien d'autre à faire que de balancer leur détritrus par dessus le pont ».

À plusieurs reprises, des groupes de citoyen.ne.s se sont rendus sur place pour imaginer des aménagements possibles. Ce fut le point de départ de la concertation qui se tient actuellement à la Maison des Projets. Ça fuse à l'unisson : « Aménageons-là comme une trame verte, comme un bol d'oxygène, comme un havre de paix ».

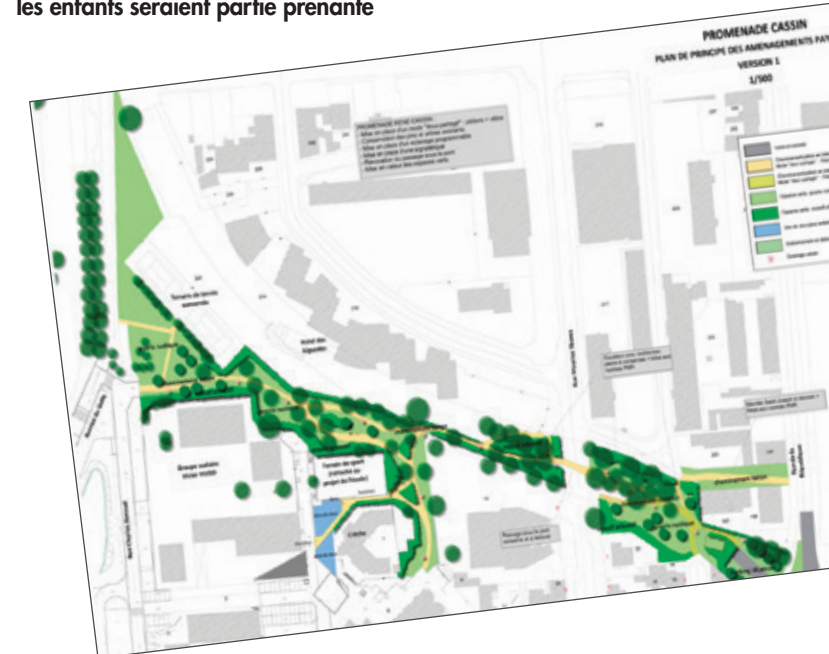
L'expression tombe à pic... Car René Cassin, un des auteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme recevait en 1968 le prix Nobel de la Paix et le prix des Droits de l'Homme des Nations Unies.

La Ville ayant cherché et obtenu des financements auprès de l'ANRU pour réaliser ce projet « immédiatement », reste à concevoir les détails.

Si le lit de verdure fait l'unanimité, si la re-création d'axes menant aux équipements publics et au quartier des Aigues Douces est validé, reste à étudier de plus près les portes d'entrées, les traverses et leurs points noirs...

Après deux réunions de concertation de la population plusieurs pistes sont ouvertes :

- Réaménager complètement le passage sous le pont, avec possibilité d'une création artistique, où les enfants seraient partie prenante



- Privilégier la nature à tout autre forme de réaménagement
- Remplacer les arbres en fin de vie par des essences adaptées
- Faire attention à ne pas engendrer des espaces créateurs de nuisances sonores
- Récupérer l'eau de pluie pour économiser sur l'arrosage
- Faire de l'Éducation à l'environnement avec les structures en proximité
- Aménager un éclairage « intelligent »
- Créer des panneaux directionnels
- Apporter de la visibilité aux portes d'entrées de la promenade
- Embellir les axes qui relie les allées à la rue Nationale et à la montée St Joseph
- Donner envie de prendre la promenade

Dans tous les cas, la promenade Cassin, que certain.e.s appellent aussi les allées, s'appête à retrouver une deuxième jeunesse encore plus verdoyante. Comme tous les massifs, la forêt domaniale de Cas-





Apprendre à partager la forêt de Castillon

La forêt domaniale de Castillon fusionne Histoire et action de l'Homme. L'Oppidum, Castelveyre, les habitats troglodytes, les ouvrages en pierre du canal de Martigues et le site archéologique de St Blaise, les étangs... préfigurent d'un partage économique, écologique et social.

Castillon est un patrimoine fragile. Et, disons-le, soumis ces dernières années à des conditions météo extrêmes et à une utilisation parfois négligente de l'écosystème. Le tout combiné favorise risques d'incendies et dérèglement de la flore et de la faune. Si le risque zéro n'existe ni dans un cas ni dans l'autre, l'ensemble des partenaires gestionnaires de ce merveilleux balcon paysager tend à s'y approcher par des mesures concrètes. Au-delà de ce comité de pilotage institutionnel, la Ville de Port de Bouc a tenu à associer à la réflexion, les Port de Boucain.e.s individuellement et collectivement à travers les associations utilisatrices. Lors des Rencontres pour la Ville du mois d'avril, plusieurs orientations se dégagèrent. Le 12 décembre dernier, la Ville faisait le point sur les avancées et l'Office National des Forêts (ONF) présentait publiquement un schéma d'accueil possible.

Combattre les incendies

Première bonne nouvelle contre les incendies : des

sapeurs forestiers vont intégrer l'espace Castillon. Hors période estivale, leur action va permettre des débroussaillages, soit des actions qui consistent à ouvrir des pare-feux en milieu forestier. D'autre part, en lien avec le Conseil de territoire du Pays de Martigues, un groupe sera sur place à Castillon pour surveiller le site durant la saison sèche à travers des points de vue pertinents. Toute une réflexion est en cours pour articuler judicieusement les dispositifs institutionnels et penser l'Éducation à l'environnement.

Ainsi, lors de l'incendie de l'année 2000, Michel Vaxès impulsait un grand plan de reboisement immédiat avec toute la population et des industriels financeurs. Hormis son pouvoir éducatif, cette méthode n'a malheureusement pas porté les fruits escomptés. Après le dernier incendie, en lien avec l'ONF, la méthode se veut plus douce, peut-être même sans renouveler les plantations. Mais la volonté de préserver la forêt demeure. « Pas de construction, pas d'incendie, toujours de la forêt »

Maitriser le flux de population en éduquant à l'environnement

Si Castillon représente un poumon vert accessible à tous, l'ONF souligne la nécessité de mieux répartir la fréquentation à travers des « boucles » clairement identifiées et une signalisation visible. L'ONF met l'accent sur le devoir de lutter contre le stationnement sauvage à travers une meilleure offre des espaces de stationnement. Il faut mettre en cohérence les usages et les initiatives possibles et organiser l'accueil des scolaires, des sportifs et plus largement des groupes. La Ville projette la création d'un lieu de ressources « environnementales » capable de sensibiliser toutes les générations au respect du « Vivre ensemble » y compris dans la forêt. La bâtisse du « Mas de l'Hôpital » pourrait être au service de cette culture éco-citoyenne.

Faire labéliser la forêt

Projet de réserve naturelle régionale, labellisation « forêt d'exception », classement du site des étangs... Obtenir ces labels permet l'implication financière et humaine pour des plans d'actions novateurs inscrits dans une dynamique partagée de gestion.

Fleurir autrement... C'est possible et en plus c'est joli : un rond-point « écolo »

Vous avez certainement remarqué le nouveau visage du rond point Clément Mille. Il s'inscrit agréablement dans la démarche du développement durable et d'économie d'énergie. Le service municipal de l'environnement a totalement repensé l'aménagement paysager de ce rond-point. Les équipes Nord des espaces verts ont réalisé un projet de gestion différenciée en supprimant près de 600m² d'arrosage, tout en conservant les espaces verts. « Nous avons remplacé certaines plantes et arbres qui sont moins gourmands en eau. Nous avons également utilisé des graviers, des copeaux et toutes sortes de matériaux naturels qui favorisent l'embellissement paysager », explique Serge Borios, agent de l'envi-

ronnement. Prochainement, les agents s'attaqueront à la deuxième moitié du rond-point afin que cet aménagement soit global. Le rond-point de Saint-Jean sera également aménagé.

« Plus généralement », poursuit Christian Scognamiglio, « il s'agit de remplacer toutes les plantes consommatrices d'eau par des plantes méditerranéennes, résistantes à la sécheresse (euphorbe, romarin, lavande, sauge...). Mais pas que... L'informatique se conjugue au développement durable avec des détecteurs de fuite, une mini station météo qui selon le temps, stoppe les arrosages. Ce réseau d'arrosage nouvelle génération a permis d'économiser plusieurs milliers de mètres cube d'eau. Ajoutée au développement de l'éco-pâturage et des moutons, cette organisation épargne gaspillage et dépense budgétaire inutile ».

Et les pesticides dans tout ça ?

Depuis 2017, fini les pesticides dans l'espace public ! Les parcs, promenades, forêts, parterres de fleurs et les trottoirs bordant la voirie ne peuvent désormais plus être traités avec des produits phytosanitaires. Certains habitant.e.s apprécient cette mesure, d'autres s'avèrent un peu plus récalcitrants dès que quelques mauvaises herbes se fraient un chemin sur le trottoir ou près de chez eux. Mais voilà, aujourd'hui, c'est à la main qu'on les enlève. Mais quel bonheur de voir éclore un coquelicot dans la grisaille ou dans un champ. Notons d'ailleurs qu'en 2019, l'emploi des pesticides sera également interdit aux particuliers.

La Thalassothermie aux portes de la ville

Nous avons à plusieurs reprises parlé du projet qui, grâce à la reconversion de l'eau de mer en « calories chaudes » et à la pose de photovoltaïque, va permettre écologiquement et socialement de réduire la facture de chauffage des Port de Boucain.e.s. Projet à moyen et long terme, dans les mois qui arrivent, plusieurs bâtiments communaux seront équipés et serviront de « pilote ».



Et pendant que l'on se bat pour le respect de l'environnement...

Notre rivage théâtre d'une pollution aux hydrocarbures

Coup de chapeau à l'ensemble des équipes qui ont, par leur implication, permis au littoral de retrouver des couleurs. Mais le mal est fait et l'enquête est ouverte pour identifier les pollueurs, les verbaliser et les empêcher de nuire à nouveau.

Jeudi 1^{er} novembre 2018. Le soleil faiblit du côté de la pointe de Vella. Un pêcheur s'apprête pour une soirée pêche et daurades... Mais il en sera tout autrement : des galettes qui ressemblent à du goudron empoisonnent les rochers et des boulettes noires avancent au rythme des vaguelettes. Inquiet de voir la pollution frapper à notre porte, il sonne l'alerte via Facebook. Très vite, on se rend compte que la plage des Galets, celle des Aigues-Douces et la pointe de Vella sont atteintes. Plus largement encore, les boulettes frappent les plages de la Ciotat, Morgiou, Sormiou... Rien de comparable avec les dizaines de plages souillées dans le Var, mais ni la mer, ni le rivage ne sont compatibles avec la moindre boulette. Madame le maire, toujours en lien avec Madame Evelyne Santoru-Joly, adjointe au maire et Jean Marc Fourneyron responsable municipal de la sécurité, interviennent aussitôt auprès des institutions compétentes pour mettre en œuvre les actions nécessaires. La Ville, la Préfecture, les Sapeurs pompiers, la Gendarmerie maritime, la Police nationale et les Marins pompiers sont intervenus.

Nettoyer d'abord

Priorité : empêcher la population d'accéder aux côtes et surtout de ramasser les hydrocarbures sous quelque forme que ce soit. « *Tant que l'on ne connaît pas leur composition, interdit de ramasser sans protection adéquate* » précise Monsieur le Préfet. Le centre Polmar met bottes, combinaisons, pelles à disposition d'une équipe d'employés municipaux qui sera la première sur les lieux pour baliser et nettoyer les plages centimètre par centimètre, car comme ils en témoignaient « *ça ne part pas comme ça, c'est robuste...* ». Malgré cette difficulté, dès le vendredi matin, le plus gros avait été enlevé.

En début d'après-midi, après discussion avec Madame Evelyne Santoru-Joly, Monsieur le préfet de Région Pierre Dartout décida de renforcer le dispositif de nettoyage. Ainsi, samedi matin très tôt, un bateau « épuisette » sillonnait les côtes et les passait au peigne fin tandis qu'une équipe de la Sécurité Civile spécialisée, épurait le littoral. Afin de ne pas prendre de risques, les plages et la base nautique



ont été fermées. Elles le sont restées jusqu'à mi-novembre après avis préfectoral.

Un grand merci à toutes les équipes qui ont porté secours à notre littoral. Un grand merci à la population qui s'est mobilisée pour aider, bien que cela n'est pas été possible.

Un grand merci également à « Port de bouc d'hier et d'aujourd'hui ». Sa présence d'heure en heure sur le terrain a permis de tenir la population de Port de Bouc informée en temps réel sur cet épisode brutal qui, en terme d'accident environnemental, s'ajoute aux incendies de l'été.

Une origine encore à définir

La pollution aux hydrocarbures découle-t-elle de la collision entre un cargo et un porte-conteneurs au large de la Corse, le 7 octobre dernier ? Proviend-elle d'un dégazage d'un bateau malveillant ? À cette heure, l'origine de la pollution n'a pas été définie. La Ville de Port de Bouc a porté plainte. Un procureur a été nommé au niveau national pour suivre ce dossier qui impacte plusieurs côtes méditerranéennes. La Police nationale a prélevé le nombre de fragments suffisants pour permettre une analyse précise. Une étude d'autant plus importante dans ce dossier, que chaque bateau ayant des hydrocarbures dans ses cuves doit être muni d'un « traceur ». Un peu comme un code barre de la mer. Ainsi l'enquête devrait nous éclairer.

Néanmoins, la vigilance reste de mise et chaque jour, les services municipaux surveillent aussi tous les côtés de la mer...



On aurait dit du chewing-gum...

Des galets, du sable, des rochers et de l'eau. Le tout maculé de boulettes noires amenées par la mer. Tout ça à retirer durant le « pont du 1^{er} novembre ». Le soleil se lève, l'équipe technique d'astreinte s'arme de râteaux. Mais le râteau ne sert à rien. « *C'est pire que du chewing-gum, c'est une pâte gluante le matin qui, dès que le soleil chauffe un peu, se raffermie tout en s'agrippant partout* », souligne Hussein en train de se battre avec une boulette en s'aidant d'un bout de bois, tandis que Philippe passe sa colère à coup de pelle sur une galette récalcitrante : « *Dans cette société, seule la mer est gratuite... Les grands armateurs nous la souillent, c'est honteux. Les galettes s'infiltrèrent dans le sable, chaque fois qu'on en retire une, on n'a pas d'autres solutions que de jeter du sable* ».

Plus loin, accroupi sur la roche, Frédéric s'indigne à son tour : « *On enlève, mais il reste les marques... même au Karcher, je ne sais pas si ça partira* ». De son côté Ali n'en finit plus de faire des va-et-vient pour aller chercher du matériel de protection à Polmar, puis poser des barrières, des affiches... Mais avec le jour qui s'échappe, il regarde d'un mauvais œil la houle qui arrive. Une inquiétude confirmée par Jérôme qui repère l'arrivée de boulettes supplémentaires. Plus de peur que de mal, la houle a fini par nous épargner.

« *Je remercie toute l'équipe pour son ardeur à l'ouvrage* », soulignait le maire. « *C'est la première fois que nous étions confrontés à un tel accident écologique et l'équipe a démontré l'efficacité de notre service public en étant des citoyens au service des citoyens.ne.s et de leur ville. Une fois de plus, il a fallu compter d'abord sur nous, surtout sur nous, et s'organiser en proximité. Reste que les prédateurs doivent payer et que les lois internationales de lutte contre la défense de l'écosystème doivent s'appliquer. C'est ce que nous réclamons* ».



POUVOIR SE SOIGNER ? AGIR POUR QUE CE SOIT DONNÉ À TOUT LE MONDE

Face aux difficultés pour trouver un médecin ou pour accéder financièrement à des soins, Madame le maire est intervenue auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Des portes s'ouvrent.

En France, pour les familles modestes, accéder aux soins devient compliqué. Six foyers sur dix indiquent connaître des difficultés pour payer certains soins. S'ajoute à cet obstacle injuste, le manque de médecins et les carences d'effectifs dans les établissements hospitaliers. « On prend double peine », soulignait lors d'un reportage télévisé un père de famille de la région Pas de Calais. Ce jour-là, il se rendait aux Urgences pour une grippe et se souvenait de l'époque où le médecin de famille pouvait venir à domicile. Port de Bouc ne fait pas exception à cette problématique nationale. Le vieillissement des professionnels de santé et leur départ en retraite, l'appréhension des jeunes médecins pour s'installer hors des grandes villes, leur volonté de s'établir en cabinets d'associés ou en structure publique, la fragilisation de la population, sa difficulté pour faire l'avance des frais médicaux ou pour se déplacer dans d'autres villes : autant de situations qui affectent le réseau santé local.

À titre d'exemple, un spécialiste parti en retraite voulait céder son local et tout son matériel. À ce jour, il n'a toujours pas de repreneur... D'ailleurs, lors d'une rencontre avec les acteurs de santé locaux, un pharmacien formulait des propositions pour aider à l'installation de regroupement de médecins.

Faciliter l'installation de nouveaux médecins

Sans la mise en réseau des différents acteurs de la santé via la création en 2015 du « Contrat de santé intercommunal » qui définit les axes sanitaires prioritaires et nécessaires sur notre territoire et sans la création d'un pôle ressources qui soutient et facilite l'installation de nouveaux praticiens, le constat serait plus amer encore. Mais rien ne remplacera une politique nationale de santé en adéquation avec les besoins de l'ensemble de la population.

« Avec l'Hôpital de Martigues et le Conseil de Territoire, notre municipalité a porté à bras le corps l'ouverture du centre de consultations hospitalier ouvert

« Ce sont plus de 15 000 postes qui manquent dans les hôpitaux français. Les annonces gouvernementales de 400 postes supplémentaires ne sont qu'une mesure cosmétique »
Selon la Direction de la Recherche des Études, de l'Évaluation et des statistiques, un patient attend en moyenne six jours pour pouvoir consulter un médecin généraliste et jusqu'à plus de deux mois pour des spécialistes ».

Christophe Prudhomme, porte parole des médecins urgentistes

en 2015 à la Respélido. Il a fallu 4 ans de démarches auprès de l'ARS pour le mettre en place. Structure publique, elle est gérée par l'Hôpital de Martigues. Deux médecins généralistes s'y sont installés mais il faut absolument qu'un troisième le renforce. Ce que nous essayons de favoriser », soulignait Cherifa Domini, déléguée municipale à la santé, lors de la rencontre avec la population organisée par l'Assemblée communale.

À l'issue de cette assemblée, Madame le maire contactait aussitôt l'Agence Régionale de la Santé pour défendre notre territoire, ses besoins et le droit à la santé pour tous. Une notion d'autant plus essentielle que notre ville croise population modeste et industrie. « Les habitant.e.s ne peuvent être laissés pour compte dans un milieu où les effets de la pollution, les maladies professionnelles et la précarité intensifient les problèmes de santé », soulignait Patricia Fernandez-Pédinielli en mettant l'accent sur les actions menées depuis des années pour adapter les singularités de la ville aux besoins sanitaires. « Ici, nous avons toujours voulu rebondir, nos anciens nous ont montré l'exemple pour se mobiliser, pour créer le centre mutualiste, pour ouvrir une maternité vitale en son temps, pour développer les actions cohérentes pour détecter et soigner les maladies professionnelles, plus récemment nous avons bataillé pour l'ouverture du centre de consultation publique. Nous poursuivons cette mobilisation ».

L'Agence Régionale de Santé à l'écoute

Relais de toutes les difficultés de la population, le 28 novembre dernier Madame le maire et Madame Evelyne Santoru-Joly, conseillère départementale, rencontraient Madame Véronique Billaud, directrice par intérim de l'ARS. Notre dossier a reçu une écoute attentive et favorisée de premières perspectives en terme de santé publique. En effet, la directrice, s'est engagée à travailler dès à présent avec le directeur du centre hospitalier de Martigues pour renforcer au plus vite le centre de consultations de la Respélido, à la fois en médecine généraliste et en médecine professionnelle. La directrice évoque également la possibilité d'un rapprochement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour aider les personnes en rupture de droits. Dès la nomination du futur directeur, en début d'année, une nouvelle rencontre permettra de poursuivre le travail engagé. À suivre, donc.



Association « Apport Santé »

À la Respélido, au bâtiment B, au 1^{er} étage, il existe une plateforme territoriale d'appui nommée "Apport Santé" qui propose des ateliers gratuits à destination des professionnels et de la population port de boucaïne.

Anciennement "Diabaix", « Apport Santé » a pour vocation d'informer, d'orienter et de coordonner les parcours de santé des professionnels sur les cinq maladies chroniques les plus répandues : le diabète, l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, l'asthme et la BPCO (broncho pneumopathie).

Elle a été mise en place par l'ARS en 2016, suite à la loi de modernisation de santé publique.

Elle propose aussi des ateliers gratuits de prévention animés par des professionnels de santé à destination de la population. Par exemple, sur l'obésité, les personnes diabétiques, le sommeil ou encore le tabac. « Durant le mois sans tabac, nous avons organisé un atelier gratuit d'aide à l'arrêt du tabac pour les personnes à partir de 18 ans. Ces dernières ont reçu des conseils de la part d'une infirmière-tabacologue », explique Roselyne Guidetti, chargée de partenariat à « Apport Santé ».

« Nous mettons également en place sur l'antenne de Port de Bouc des séances d'activité physique gratuites pour les personnes malades. Douze séances sont proposées sur inscription au 04 42 64 26 42 », ajoute M^{me} Guidetti.

Professionnel ou patient ? Venez à la rencontre d'« Apport Santé » pour découvrir les actions d'orientation, de coordination et de prévention sur la ville.

CONTACT

APPORT SANTÉ
La Respélido
Bâtiment B
13110 Port-de-Bouc
Tél. : 04.42.64.26.42
(8h-19h sans interruption)

Accueil :
jeudis après-midis
de 14h à 17h

MANUEL PRATT AU SÉMAPHORE



Vendredi 25 janvier 2019, à 20h30, le théâtre Le Sémaphore présente *Pratt respire encore*, le nouveau spectacle de Manuel Pratt. Humoriste, acteur et auteur de théâtre français, Manuel Pratt est un grand habitué du Festival Off d'Avignon. Il nous fait le plaisir de venir à Port de Bouc pour présenter son nouveau spectacle qui s'annonce comme une roulette russe de rires et de moqueries, avant tout contre lui-même. Et aussi contre toutes les terreurs qui le rongent et qui nous torturent au quotidien. C'est un spectacle salubre et certainement pas télévisuel. C'est un spectacle « libre » tout simplement.

RÉSERVATION :

Théâtre Le Sémaphore, rue Turenne, 13110 Port de Bouc. Tél : 04.42.06.39.09,
Mail : theatre.semaphore@orange.fr, Site : www.theatre-semaphore-portdebouc.com.



LE « FOOT EN MARCHANT »

Depuis la rentrée, l'association Sports Loisirs Culture propose une nouvelle activité sur la ville ouverte aux hommes et aux femmes à partir de 50 ans : le « Walking Foot ». Traduction : le foot en marchant. Prolongement naturel du football, cette nouvelle pratique a rencontré un fort succès en Angleterre. « J'en ai entendu parler et avec quelques copains on en a discuté. On a lancé l'activité à l'automne et depuis nous sommes 11 adhérents à pratiquer le foot en marchant », explique Jean-Louis Cuni, président de Sports Loisirs Culture. Anciens footballeurs, retraités, seniors passionnés de football, l'activité est ouverte à tous ceux qui aiment le ballon rond. « Les règles sont différentes du football traditionnel. On ne doit pas courir, ni jouer le ballon en hauteur et les joueurs ne doivent pas rentrer en contact. La lenteur du jeu implique également plus de technicité », précise Jean-Louis. Ouvert aux hommes comme aux femmes, le « Foot en marchant » peut se pratiquer jusqu'à 80 ans et plus. Les entraînements ont lieu tous les mercredis, de 19h à 21h, au gymnase Frédéric Mistral. Pour s'inscrire, il faut un certificat médical autorisant la pratique de ce sport, 2 photos et adhérer à Sports Loisirs Culture.

Sports Loisirs Culture,
Réfèrent « Walking Foot », M. Jean-Louis Cuni - 24 rue de la République
Tél : 04.42.06.22.16

« PASSERELLES : D'UN MONDE À L'AUTRE »

La saison 2018/2019 du centre d'arts plastiques Fernand Léger, « Passerelles : d'un monde à l'autre », est consacrée à la thématique de l'inconnu, de l'inaccessible, de l'invisible...

C'est dans ce contexte que le centre d'arts accueille l'exposition de Caroline Mary et Virginie Sanna, du 18 janvier au 8 mars 2019, dans le cadre de Talent'Arts 2019*. Ces deux jeunes artistes, aux pratiques opposées, présenteront leurs œuvres sur l'aléatoire et l'intelligence artificielle.

Une autre « passerelle » sera proposée le lundi 28 janvier 2019 à 18h au centre d'arts dans le cadre des « Lundis de l'art ». Frédéric Valabrègue, écrivain, critique d'art et professeur à l'ESADMM** donnera une conférence sur la place de l'hypnose dans l'art en se référant à l'artiste américain Matt Mullican.

*Le Talent'Arts a été conçu en 2014 par le centre d'arts comme un cycle d'expositions dédié à la



jeune création contemporaine. Il ouvre ses portes aux jeunes artistes pour leur offrir une première vitrine, un tremplin.

**Ecole Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée.

CENTRE D'ARTS PLASTIQUES FERNAND LÉGER

Entrée libre pour les deux événements. Château Saint-Gobain, 1 avenue du Général De Gaulle, 13110 Port de Bouc. Tél : 04.42.43.31.20. Mail : centre.arts@portdebouc.fr,
Site web : www.centrefernandleger.com.

FANTASTIQUE !

Il s'appelle Yann Burlat, a 29 ans, est Port de Boucain d'adoption et a sorti, le 1^{er} décembre, son premier livre *Les Règles de Raziel*, un roman fantastique.

Yann Burlat est arrivé à Port de Bouc à la fin de son cursus élémentaire. Il a fréquenté le collège Paul Éluard, a passé son baccalauréat littéraire au lycée Jean Lurçat de Martigues et a terminé sa scolarité avec un IUT, une licence et un master dans les métiers du livre à Aix en Provence. Il est aujourd'hui professeur de français dans un collège marseillais. « J'ai toujours lu, écrit et raconté des histoires », se souvient Yann. « J'ai commencé la rédaction de ce livre en hiver 2017 et je l'ai terminé avec dix-huit heures d'affilée d'écriture au printemps 2018 ! J'avais une amie qui lisait mon livre au fur et à mesure. Elle attendait la suite tous les soirs. Je devais écrire pour ne pas la laisser sans nouvelles du personnage et de son aventure. Ça m'a motivé et m'a poussé à écrire ce livre relativement vite ». Ce roman, c'est le tome 1 de l'histoire d'une jeune lycéenne, Onyx. Elle a déjà remarqué qu'elle cau-

sait des réactions étranges autour d'elle et qu'elle vivait donc dans un climat relativement tendu. Un jour, elle remarque qu'elle est suivie par un homme étrange. Il la traque. Elle ne sait pas pourquoi, mais elle comprend qu'il est dangereux. Cet homme édicte des règles : elle va essayer de comprendre et de savoir à quelle sorte de jeu il se livre. « Je remercie mon éditrice Célia Barbier. C'est elle qui m'a proposé de vivre cette aventure et d'éditer mon livre aux éditions Hatanna », sourit le jeune écrivain. « Elle s'est énormément investie, a réalisé un clip* pour la sortie du livre, m'a aidé pour sa couverture... J'ai été très bien entouré ».

* clip disponible sur la chaîne YouTube



Ce livre est disponible au tarif de 17€ sur le site des éditions Hatanna (<https://hatanna-editions.fr>), et dans certains points de vente culturels.

LES CM2 DE LA VILLE PASSENT LEUR PREMIER PERMIS

Dans le prolongement de la journée parentalité des Rencontres pour la Ville d'avril dernier, le Major Canepas, délégué à la cohésion Police Population au sein de la Police de Sécurité du Quotidien a entamé mi-novembre sa tournée de visites des classes de CM2 de la ville pour les sensibiliser et les prévenir des dangers de l'utilisation d'internet. Une malette (contenant des fascicules et un dvd) est distribuée dans chaque classe. Le professeur devra, durant l'année, s'appuyer sur ces documents pour apprendre aux enfants à utiliser internet en toute sécurité en 4 ou 5 séances de 30 minutes. Au terme de celles-ci, le Major reviendra en classe leur faire passer leur « permis internet » en répondant à un questionnaire. « *Nombreux sont les enfants qui possèdent aujourd'hui un smartphone et qui ont accès librement à internet* », se soucie le Major. « *Pourtant, cette utilisation présente des dangers que les enfants doivent être en mesure d'identifier et dont ils doivent se préserver. Le rôle des parents est primordial et c'est la première chose que je leur dis : 'si vous voyez quelque chose sur internet qui n'est pas pour vous ou que quelqu'un que vous ne*



connaissez pas vous contactez, la première chose à faire est d'en parler à ses parents'. L'utilisation par les enfants des réseaux sociaux accentue le risque et les parents doivent savoir ce qu'il s'y passe ». Priorité de la municipalité, les services municipaux et les partenaires travaillent à l'organisation d'une nouvelle journée de la parentalité autour de ces sujets au printemps 2019 afin de permettre aux parents de s'informer et de pouvoir protéger leurs enfants de ces dangers.



LE CROSS DE MISTRAL

Le traditionnel cross annuel « inter-cycles » du collège Frédéric Mistral a eu lieu mi-octobre au stade François Baudillon. 350 élèves ont participé du CM2 à la 3^{ème}. « *C'est un moment à la fois festif et sportif qui réunit élèves et adultes autour d'une activité commune à la veille des vacances de la Toussaint* », expliquait M^{me} Beau Cousin, principale du collège. Toute la journée, les jeunes ont mouillé le dossard et 24 d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale départementale. Un grand bravo à tous !

1947-2017. L'EXODUS

Le 12 octobre, la ville de Port de Bouc accueillait symboliquement sur les quais du canal d'Arles à Bouc dix personnes rescapées de l'Exodus* et leurs familles. Ce fait marquant de l'histoire, survenu sur nos côtes il y a 71 ans, restera gravé à jamais dans les mémoires port de boucaines. « *L'Exodus, c'est notre histoire commune. C'est notre destin qui a été lié à jamais ce jour-là dans la solidarité* », déclarait le maire aux rescapés. Les yeux rivés vers la mer et le cœur plongé dans les souvenirs, ils n'ont pu retenir leur émotion en revenant à Port de Bouc. « *Je suis très ému de vivre ce moment. Je suis né sur ce bateau...il y a 71 ans* », a confié M. Zvi Hatkevitz en hébreu.

*Au lendemain de la 2nde guerre mondiale, L'Exodus est un bateau à destination de la Palestine avec



4500 survivants de la Shoah. Il a été immobilisé sur nos côtes et les habitant.e.s de Port de Bouc ont porté assistance aux passagers, témoignant d'une solidarité internationale envers tous les gens en souffrance.

« RÉALITÉ AUGMENTÉE »

Durant les vacances, la médiathèque Boris Vian a organisé un atelier numérique sur la « réalité augmentée » avec des jeunes de la ville. « *Mais savez-vous ce qu'est la réalité augmentée ?* », a demandé Anne-Claire Avril, en charge de l'animation.

« *C'est une superposition de la réalité avec des éléments calculés par un système informatique en temps réel. Cela existe actuellement dans les avions, chez les fabricants de meubles et bientôt il y aura des catalogues d'habits en réalité augmentée. Il ne faut pas confondre avec le virtuel que l'on retrouve dans les casques 3D ou certains jeux-vidéos* ». Munis de tablettes électroniques, les enfants se sont amusés à apprendre l'alphabet en anglais avec une application ludique en réalité augmentée. « *Incroyable ! Un animal apparaît sur la tablette alors que nous visons une carte posée sur la table !* », réalisent Teddy, Amin et Romain. Un atelier découverte qui a rencontré un grand succès auprès des jeunes !



IL Y A 100 ANS, L'ARMISTICE

Défilé, commémoration, arbre de la paix, exposition... C'est dans une ambiance rappelant la volonté de Paix exprimée en 1918 et appelant la Paix pour tous les temps, que Port de Bouc a commémoré le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. « *Nous rendons hommage à toutes les victimes des champs de bataille et à tous les pacifistes qui ont rendu la Paix possible* », soulignait Madame la maire en rajoutant : « *C'est ensemble, dans une ronde pacifique, qu'il nous faut dénoncer ce système économique mondialisé qui aggrave les inégalités et intensifie les injustices* ». Après la commémoration, le défilé s'est rendu à la salle Elsa Triolet à la rencontre des « Poilus », qui en 1918 retrouvaient la vie dans leur famille, dans leur ville, leur village et ici, chez nous. Une très belle exposition de l'association Port de bouc Généalogie. Un travail remarquable tissé d'humanité et de témoignages sur cette vie difficile de l'après-guerre. Ce temps où les hommes devaient réapprendre à vivre avec dans la tête l'horreur des tranchées.

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Ici, à Port de Bouc, la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes du 25 novembre a duré 11 jours. Une programmation organisée en partenariat avec l'association VIE au Féminin et les structures culturelles de la ville. Le samedi 24 novembre, une marche au départ de la salle Elsa Triolet et aux multiples arrêts devant les bâtiments des services publics a dénoncé les violences en matière professionnelle, d'accès à la santé, conjugale, ... Elle a aussi déploré la non-adoption d'une loi-cadre : « *La proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes existe depuis 10 ans. Mais elle n'a jamais été ne serait-ce qu'examinée à l'Assemblée nationale. Pourtant, elle permettrait d'avancer en matière de prévention, d'éducation, d'assistance, de suivi des victimes, mais également en matière législative civile et pénale* », s'insurge Marie-France Nunez, présidente de l'association VIE au Féminin. Devant l'hôtel de ville, plusieurs prises de paroles ont terminé la marche : Randal XX, présidente de l'association ALVI, Martine Gallina, élue de la ville déléguée aux droits des femmes, Evelyne Santoru-Jolu, première adjointe au Maire de Port de Bouc, et Floriane Sotta et Laurence Casandri, déléguées du syndicat CGT des AESH AVS Educ' action sur le territoire. Le dimanche, après un temps de sensibilisation sur le marché, le jet de fleurs rendant hommage aux femmes décédées sous les coups de leur conjoint a malheureusement de nouveau eu lieu. « *Il n'y a pas si longtemps, une femme décédait tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Aujourd'hui, c'est une femme tous les deux jours et demi : la situation s'aggrave* », dénonce la présidente devant hommes et femmes, une rose blanche à la main. Le dimanche s'est prolongé au cinéma Le Méliès avec la projection du film *Après les coups, la reconstruction d'une femme*, histoire d'Alexandra Lange, acquittée trois ans après le meurtre de son mari. La projection s'est suivie d'un débat et d'un buffet participatif.



DÉLIBÉRATIONS

DU MARDI 27 NOVEMBRE



La MSP pour la santé
Dans le cadre du CIAS - SIVU* qui permet la gestion de la compétence santé-social par la commune, il convient d'établir une convention de mise à disposition des locaux au sein de la Maison des Services au Public (MSP). Celle-ci, conclue pour 5 ans, a été approuvée et

votée à l'unanimité par le conseil municipal.

*Centre Intercommunal d'Actions Sociales - Syndicat à vocation unique.

Développement des activités maritimes

Deux conventions d'occupation du domaine public maritime avec deux groupements d'intérêt économique (GIE) ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal.

La première concerne la location d'un local au quai des Agglomérés pour la SARL Rezisun, spécialiste des énergies renouvelables et des équipements de mobilité électrique. Et la seconde concerne la signature d'une convention d'occupation pour la société Polaris Means, spécialisée dans la formation professionnelle qui souhaiterait développer un centre de formation sur la sécurité maritime avec la première base CAEERS* privée des Bouches du Rhône. Deux activités en parfaite cohérence avec le projet de développement des activités liées à la mer impulsé par la majorité municipale.

*Certificat d'Aptitude des Embarcations Et des Radeaux de Sauvetage.

Les clubs « Coup de pouce » 2019

La signature d'une convention partenariale fixant le fonctionnement et le financement des clubs « coup de pouce » pour l'année scolaire 2018-2019 a été votée à l'unanimité par le conseil municipal. Cette convention permettra la mise en place des clubs « langage », « lecture-écriture » et « lecture, écriture et mathématiques » dans les écoles primaires de la

ville. Les clubs « Coup de pouce » participent à la Politique de la Ville visant à proposer une offre périscolaire de qualité, associant les parents et prêtant une attention plus particulière aux enfants les plus fragiles ou en risque d'échec.

Deux motions pour Port de Bouc

Deux motions ont été proposées par le groupe de la majorité. Une motion sur le droit au logement (Pour : la Majorité et M. Bernex ; Abstention : M. Didero et Mme Casano-Tétienne) et une motion intitulée « Nous sommes en colère » (Pour : la Majorité et M. Bernex ; Abstention : M. Didero et Mme Casano-Tétienne).

Retrouver l'intégralité des deux motions sur le site internet de la ville www.portdebouc.fr.

Extrait de la motion sur le droit au logement

« (...) Considérant que le droit au logement est reconnu par la Constitution et qu'il doit être garanti pour chacune et chacun des citoyens, Considérant que la sécurité des citoyens commence dans leur logement, le conseil municipal de Port de Bouc, réuni le 27 novembre, exige du gouvernement :

- Un plan d'action national et d'ampleur suffisante pour mettre fin à la dégradation des logements anciens.
 - Un soutien conséquent aux Offices HLM, afin de leur permettre d'entretenir et de rénover leur parc social.
 - Des actes judiciaires concrets pour interdire aux marchands de sommeil de prospérer sur le dos de la misère.
 - Des mesures répressives plus sévères et plus efficaces afin que toutes les villes respectent la loi SRU qui assurent au moins 25 % de logements sociaux dans chaque commune.
 - La généralisation du dispositif d'encadrement des loyers et du permis de louer, dont certaines villes commencent à faire l'expérimentation, dès aujourd'hui.
- Parce que se loger est un droit constitutionnel, agir immédiatement est une cause de solidarité nationale ».

Retrouvez sur le site internet de la ville www.portdebouc.fr, le contenu du conseil municipal après la validation par les élu.e.s de son compte-rendu lors du conseil suivant.

DONNER DES PERSPECTIVES À NOS COLÈRES

Le peuple de France est en souffrance et exprime sa colère à travers des revendications aux formes multiples : des actions politiques, des mouvements citoyens, des mouvements lycéens, des luttes syndicales. Tout comme les citoyen.ne.s port de boucain.e.s, notre collectivité est elle aussi en colère, car face à la coupe sombre qu'a réalisé le président Macron dans le budget communal, la Ville connaît des difficultés pour répondre au besoin accru de solidarité et de services publics des populations.

Face à l'appauvrissement des plus démunis.e.s et des classes moyennes, des artisans, des commerçants, des agriculteurs, ouvriers, enseignants..., les colères s'expriment en réclamant en toute légitimité une hausse considérable et suffisante du pouvoir d'achat. Mais, « curieusement » quelques familles de privilégiés, de riches actionnaires n'ont pas assez de mille vies pour utiliser l'argent de la suppression de l'ISF, des profits et des niches fiscales gagnées sur l'austérité qui nous est imposée.

Mais « étrangement » alors que les manifestations grandissent dans tout le pays, le président de la République, le gouvernement, leurs députés, leurs sénateurs votent en catimini l'allongement du départ en retraite, la baisse de la pension de réversion..., le doublement du CICE aux grandes entreprises et l'allègement des cotisations sociales qui leur offre des avantages supplémentaires... (Quand on pense qu'un élu de l'opposition a tenu les bureaux de vote pour Macron et qu'il prétend défendre le peuple...).

Depuis des années, nous dénonçons cette injustice sociale. Mais aujourd'hui, grâce au rapport de force croissant créé par la population en colère, nos voix réunies peuvent porter plus fort.

Les profits et l'argent public doivent être placés au service de la population. Notre avenir commun en dépend. Unis, nous sommes plus forts.

Evelyne Santoru-Joly,

Présidente du groupe communiste et partenaires

LES EMBAUCHES DE NON-PORT DE BOUCAINS, ET SI ON EN PARLAIT ! AGENTS MUNICIPAUX, TENEZ BON !

La municipalité en place, à l'agonie politique, impose une "purgé" sans précédent à nos agents territoriaux. Plutôt que d'assumer ses choix brutaux, la municipalité pleure dans les chaumières en accusant la métropole, l'Etat, pour noyer le poisson. Mais NOUS PEUPLE de PORT DE BOUC ne sommes pas dupes. Les embauches de personnes extérieures à PORT DE BOUC sont monnaie courante et ceci est une insulte aux port de boucains qui devraient avoir droit prioritairement aux embauches à la mairie ! Combien de gradés habitent hors de PORT DE BOUC ? Combien

de parachutés atterrissent "planqués" à la mairie avec pour seul critère être l'ami ou le cousin ou le neveu de... Et après ces fossoyeurs de la classe ouvrière osent avoir pour slogan "L'HUMAIN D'ABORD" ! C'est plutôt les COPAINS D'ABORDS !

Donnons aux communaux les moyens de travailler au lieu de les démotiver et de s'en servir de boucs émissaires !

Stéphane DIDERO et ses élus
C. CASANO-TETIENNE et S. REBBADJ

LA VIE EN JAUNE

Effet de surprise et réussite « Les Gilets Jaunes », sont devenus les résistants des temps modernes. Sorti de la grogne populaire ce mouvement apolitique a su se mobiliser, tenir et résister. Sur les barrages les automobilistes saluent et sont solidaires du mouvement et un grand merci aux nombreux commerçants de notre ville qui ont fait preuve de générosité en offrant à boire et à

manger. Les gilets jaunes resteront déterminés jusqu'à ce que leurs cris de désespérance soient entendus. La volonté des participants et de leurs sympathisants a la couleur du SOLEIL ! BRAVO à tous !

Virginie PEPE et Christiane MICHEL :
06.77.30.71.28

LES GILETS JAUNES

Je me sens concerné par les revendications contre les différentes hausses que nous avons.

- hausses d'impôts : Sur le revenu, les locaux, les fonciers, l'intercommunalité. STOP

- le carburant la goutte de trop, si vous faites plus de 50 Km par jour pour le travail cela vous fera 800€ par AN de plus. Nous voulons vivre normalement et finir le mois sans être dans le rouge.

Claude Bernex

ÉTAT CIVIL

JOYEUX NOËL LES BÉBÉS !



Sokhna Alcon

Maheva Mathioux, Selma Sorel, Ismaën Ben Hadj Mohamed, Giovany Vassia, Sokhna Alcon, Junäid Benfodda, Rafael Jadrás, Tyméo Cantalini, Jayson Gerona, Ahlem Taguiai, Louna Girard.

ILS SE SONT UNIS

Nayla Ayari et Driss Bouzahar

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Bernard Tison, André Dévallet, Jean-Michel Pombo, Yvonne Martinez née Garrigos, Odette Galante née Fontaine, Jeannine Baldoni née Jeanselme, Dominique Suter, Margherita Palmieri née Cipriani, Christiane Greder.

SIGNEZ-NOUS TOUT PROBLÈME EN UN COUP DE FIL !

propreté, espaces verts, sécurité, voirie...

NUMÉRO VERT 0800 09 09 26

Appel gratuit depuis un poste fixe.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À PORT DE BOUC

Le Territoire du Pays de Martigues met en œuvre la collecte, le tri et le traitement de l'ensemble des déchets sur le territoire des trois communes de Martigues, Port de Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts depuis la création de la CAPM en 2001. Tous les jours, 13 tournées de ramassage de déchets ménagers sont effectuées dans près de 90 secteurs.

BON À SAVOIR

Conteneurs cassés/réservation d'un composteur

Si vous constatez un conteneur cassé dans votre quartier ou que vous souhaitez réserver en ligne un composteur (15€ par foyer avec justificatif de domicile), c'est possible sur le site du Pays de Martigues (www.pays-demartigues.fr) rubrique "tri sélectif".

Enlèvement des encombrants

Ce service est effectué par le service municipal de l'environnement de la mairie de Port de Bouc tous les 1^{er} mardis du mois (secteur sud du canal) et tous les 1^{er} mercredis du mois (secteur nord).

En raison des fêtes de fin d'année, le ramassage des encombrants s'effectueront le mardi 8 janvier 2019 (secteur sud) et le mercredi 9 janvier 2019 (secteur nord).

Conseils pour le ramassage :

- Sortir les encombrants la veille au soir ou avant 7h le matin de la collecte.
- Ne pas tout mélanger et faire des tas différents (bois, fer et déchets ultimes c'est à dire ceux qui ne peuvent être recyclés).
- Pas plus d'1m³ par tas.

Pour les déchets verts

Une benne spécifique est à demander en mairie de Port de Bouc au 04.42.40.04.04. Par ailleurs, il est préférable de privilégier le déplacement direct à la déchèterie.

Conseil : mettre les déchets verts dans des sacs (pas plus de 10 par habitation) Gravats strictement interdits ! Pas de prise en charge par la ville. Aller directement en déchèterie.

PENSEZ-Y !

Si vous avez moins de 10 sacs de déchets verts, vous avez la possibilité de les déposer le jour du ramassage des encombrants (voir dates plus haut) afin d'éviter de demander une benne spécifique.

Adresses des déchèteries

- **Croix Sainte** : 04.42.13.25.60. Avenue Charles Moulet, 13500 Martigues.
- **La Couronne** : 04.42.42.80.18. Chemin du Vallon de Cavalas, 13500 Martigues.
- **Le Vallon du Fou** : 04.42.45.42.98. Chemin des Olives, 13500 Martigues.

TOUT L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.PORTDEBOUC.FR

Présentation des vœux du maire et du conseil municipal

- Jeudi 17 janvier 2019 à 18h30 à la salle gagarine
- Mardi 22 janvier 2019 à 18h au centre social Fabien Menot
- Jeudi 24 janvier 2019 à 18h au centre social Jacques Brel
- Samedi 26 janvier 2019 à 11h au complexe sportif J.C. Unia
- Lundi 28 janvier 2019 à 18h à la salle Auguste Peyre
- Mardi 29 janvier 2019 à 18h au centre social Nelson Mandela
- Jeudi 31 janvier 2019 à 18h30 au centre social Lucia Tichadou

LE DÉPUTÉ À VOTRE ÉCOUTE

Pierre Dharréville, tient une permanence parlementaire tous les 3^{èmes} jeudis du mois, de 16h à 17h30, au 1^{er} étage de la salle Elsa Triolet.

CONTACTS : 04 42 02 28 51 ou 06 70 83 03 51
permanence.mfmunez@gmail.com/www.pierredharreville.fr



Port d'attache - 7 numéros par an - ISSN 1279, 6069, dépôt légal 19 mai 2004 - Parution n°156 décembre 2018 - Directrice de publication : Patricia Fernandez-Pédiellell - Responsable de la rédaction : Nicole Chayne - Éditeur : Mairie de Port de Bouc, CS 40221, 13528 Port de Bouc - Rédaction et photographies : Nicole Chayne, Marjorie Rodriguez, Delphine Bas - Secrétaire de la rédaction : Lydia Fragnière - Conception, réalisation PAO : Delphine Bas - Impression : Imprimerie CCI, 13342 Marseille Cedex 15.

NOTRE SÉLECTION

- > **MERCREDI 19 DÉCEMBRE**
10h30 Raconte-moi une histoire ! « Spécial Noël ». À partir de 3 ans. À la médiathèque.
- > **MARDI 1^{ER} JANVIER**
17h Loto de l'ACPB. Salle Gagarine.
- > **SAMEDI 5 JANVIER**
17h Loto du Handball. Salle Gagarine.
- > **DIMANCHE 6 JANVIER**
16h Loto de la Mutuelle Sports. Salle Gagarine.
- > **JUSQU'AU 9 JANVIER**
Tous les jours de 13h30 à 18h Exposition "Peindre ma vie en couleurs" de Vincent Perez. À l'EHPAD La Presqu'île.
- > **DIMANCHE 13 JANVIER**
À partir de 9h Concours de Dressage. Club Hippique de Castillon.
- > **DIMANCHE 13 JANVIER**
17h Loto des Sapeurs-Pompiers. Salle Gagarine.
- > **VENDREDI 18 JANVIER**
18h Histoire & Patrimoine « Le roman du château d'If : légendes et réalités » par Robert Strozzi. À la Médiathèque.
- > **VENDREDI 18 JANVIER**
18h Vernissage de l'exposition « Parallèle » de Caroline Mary et Virginie Sanna. Dans le cadre de Talenti'Arts du 18 janvier au 8 mars. Centre d'Arts Fernand Léger.
- > **VENDREDI 18 JANVIER**
18h30 Audition des classes de Flûte et de Piano. À l'Auditorium du Conservatoire de Musique.
- > **DIMANCHE 20 JANVIER**
17h Loto du Handball. Salle Gagarine.
- > **JEUDI 24 JANVIER**
14h Thé dansant des Amis de Véran Guigüe. Tarifs Adhérent : 10€, Invité : 12€. Inscriptions : 04.42.40.08.51. Salle Gagarine.
- > **VENDREDI 25 JANVIER**
20h30 Spectacle « Pratt respire encore » par Manuel Pratt. Au Sémaphore.
- > **SAMEDI 26 JANVIER**
16h Loto Familial de la Mutuelle Sports. Salle Gagarine.
- > **DIMANCHE 27 JANVIER**
16h Loto de la Mutuelle Sports. Salle Gagarine.



CLASSEUROCK

29^e EDITION

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU **STUDIO K**, ASSOCIATION VIEILLE
MONTAGNE, PORT DE BOUC
TEL : 06 16 80 38 11
OU  /STUDIOKDUCHATEAU

- MOINS DE 23 ANS
- PAS DE REPRISES
- AU MOINS UN COLLÉGIEN, LYCÉEN, ÉTUDIANT OU APPRENTI

INSCRIPTIONS JUSQU'AU
14 JANVIER 2019 SUR
WWW.CLASSEUROCK.AIXQUI.FR



/CLASSEUROCK



#ASSO AIXQUI